



HANDICAP

Année :

Projet d'Accompagnement Personnalisé versus Serafin-PH - FORMATION

Réf. : ECSHA02B



Compétences Visées

Co-construire, mettre en oeuvre et suivre le Projet d'Accompagnement Personnalisé de la personne accompagnée.

Objectifs, Contenus

Appréhender la réforme Serafin-PH sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap

- La réforme tarifaire Serafin-PH : nomenclatures de santé, d'autonomie et de participation sociale.
- La logique inclusive : parcours, autodétermination, Classification Internationale du Fonctionnement, capabilité.
- Les postures et les pratiques professionnelles en mutation : d'une logique de métier à une logique de compétences, de la collaboration à la coopération, l'émergence de nouvelles fonctions.
- Les modifications sur les modalités de l'accompagnement : place des personnes accompagnées, place des professionnels, offres médicosociales, sanitaires et droit commun.

Comprendre les évolutions du Projet d'Accompagnement Personnalisé

- L'évolution du projet personnalisé au projet d'accompagnement : objet, topogramme, structuration et parties prenantes.
- Les principes d'élaboration : co-construction pluriprofessionnelle, pluridisciplinaire, avec la personne accompagnée et son entourage, choix, besoins et prestations internes et externes.
- Les points-clés : offres du territoire, diagnostic du besoin de la personne accompagnée, adéquation entre prestations proposées et besoins exprimés.

Piloter le Projet d'Accompagnement Personnalisé

- Le bilan du précédent projet : évaluation des actions menées, envisagées et évolution des besoins.
- L'évaluation des besoins : recueil de données, outils d'évaluation et de recueil.
- La construction du projet : réponse de prestations sur le territoire adaptée aux besoins exprimés, vers un parcours.
- La mise en oeuvre : coordination des prestations sur le territoire, coopération et collaboration entre les différents acteurs pour le bénéfice de la personne accompagnée.
- Le rôle et les missions du coordinateur et du référent.
- L'évaluation des actions menées, les mesures correctives, le suivi et aller plus loin dans les mesures d'accompagnement.

Formation Intra

Personnes concernées

Tout professionnel d'ESSMS, du handicap.

Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse de cas.
- *Escape Game*.
- Mise en situation.
- Quiz.

Valeur ajoutée de la formation

La formation s'adresse à tous les professionnels des établissements et services médicosociaux du handicap. Grâce à une mise en situation via un *Escape Game*, les professionnels s'approprient le Projet d'Accompagnement Personnalisé *versus* Serafin-PH et adaptent leur pratique professionnelle à l'évolution de l'offre médicosociale.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant de l'action sociale et médicosociale.
- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- PIVETEAU Denis - Zéro sans solution, juin 2014.
- Comité stratégique Serafin-PH – Nomenclatures besoins et prestations détaillées – 27 avril 2021.
- Guide bonnes pratiques Serafin-PH, octobre 2020.

Voir aussi

- [Projet d'établissement versus Serafin-PH](#)